DEC172990DR07

Décision portant nomination de M. Bernard GAUTHEY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques »

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS :

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC162988INC du 20 janvier 2016, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5280, intitulée « Institut des Sciences Analytiques »

Vu la décision DEC172793INC du 19 Octobre 2017 portant nomination de M. Christophe MORELL, directeur par intérim de l'unité UMR5280, intitulée « Institut des Sciences Analytiques »

Vu l'avis du conseil de l'**UMR5280** ¹ en date du ----- / ----- ;

Considérant que M. Bernard GAUTHEY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 16, 17 octobre et 6, 7, 8 novembre 2017.

DECIDE:

Article 1er: M. Bernard GAUTHEY, *ingénieur d'étude*, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein l'UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques », à compter du 02 janvier 2018

M. Bernard GAUTHEY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **M. Bernard GAUTHEY** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 18/12/2017

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du partenaire

Ecole normale supérieur de Lyon

Visa du partenaire

Université Claude Bernard Lyon 1

Dépasser les frontières Advancing the frontiers

Délégation

www.dr7.cnrs.fr

BP 61335

Rhône Auvergne

2 avenue Albert Einstein

69609 Villeurbanne cedex

T. 04 72 44 56 00 F. 04 78 89 47 69

1

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)